



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel, St-Honoré, G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE
449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113

AVIS PUBLIC

(Conformément à l'article 451 du Code municipal)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté, lors de la séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le 27 novembre 2024, le *règlement numéro 24-503 remplaçant le règlement 16-367 ayant pour objet le remboursement des dépenses et des frais de déplacement des élus.*

Ce règlement peut être consulté au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel, à Saint-Honoré ou au point de service situé au 449, rue Principale, à Saint-Félix-d'Otis, et ce, pendant les heures de bureau. Vous pouvez également en recevoir une copie par courriel en communiquant avec nous par téléphone au numéro suivant : 1 888 673-1705.

Donné à Saint-Honoré, ce 4 décembre 2024.

Peggy Lemieux

Directrice générale et greffière-trésorière

PL/Mog/lg

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Peggy Lemieux, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, certifie par la présente que j'ai procédé, en date du 4 décembre 2024, à l'affichage du présent avis public aux endroits ci-après :

Siège social à Saint-Honoré :	3110, boulevard Martel, Saint-Honoré
Point de service à Saint-Félix-d'Otis :	449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis
Site Internet de la MRC :	www.mrc-fjord.qc.ca

Saint-Honoré, ce 4 décembre 2024.

La directrice générale et
greffière-trésorière,

Peggy Lemieux